



CSIRT
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Centre régional de cybersécurité – CSIRT-BFC

Le CSIRT-BFC est accessible via un numéro de téléphone unique pour toute la Région Bourgogne-Franche-Comté : **0.970.609.909** (choix n°1), du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 puis de 13h30 à 17h00.

Les horaires évoluent et le numéro est maintenant accessible 24 heures sur 24 et tous les jours. Durant les horaires de fermeture du centre régional, il sera proposé à l'appelant d'être redirigé vers le **CERT-FR de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information**.

Ainsi l'écosystème de la cybersécurité évolue et permet à l'ensemble des bénéficiaires du CSIRT-BFC d'être accompagné efficacement.

Le centre régional de cybersécurité (CSIRT-BFC) est une mission de service public et est l'un des piliers de la cyber résilience nationale. Les bénéficiaires du CSIRT-BFC sont les collectivités et organismes publics, les entreprises de type PME/ETI et les associations. Ce centre sensibilise, prévient et alerte face aux menaces de cybersécurité.

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Soutenu
par

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



ARNiA
Agence régionale du numérique
et de l'intelligence artificielle